

22 mars 2018 : les enseignants ont participé à la réussite de cette journée de Grève et de manifestations.



Belle manifestation à Bordeaux où les militants du SNUEP ont répondu présents pour défendre l'enseignement professionnel public.

47 / LA DÉPÊCHE DU MIDI : 1 ENSEIGNANT SUR 3 A FAIT GRÈVE

Dans le cortège des manifestants, la cohorte de l'Education Nationale était l'une des plus forte. La FSU a comptabilisé 30 % d'enseignants lot-et-garonnais en grève dans le premier degré, un peu moins dans le second. Quand l'Education nationale, par la voix de l'académie de Bordeaux, en comptait respectivement 12,14 % et 15,5% dans la région. Peu ou pas de chiffres ont circulé pour les collèges et lycées. Mais un professeur de français et d'histoire du lycée professionnel de Clairac nous a soufflé qu'il n'avait jamais vu une telle mobilisation dans son établissement. « J'ai retrouvé aujourd'hui des personnes qui n'ont pas l'habitude de se mettre en grève. Pas que des professeurs, des secrétaires, des membres du personnel et d'anciens profs aussi. » Cibléd par la réforme de l'apprentissage, « alors qu'on peine encore à se relever de l'échec de la réforme du Bac Pro », ce professeur explique être à bout. Et comme ses collègues, craint le pire pour l'avenir de l'enseignement professionnel en France. »



40 / SUD OUEST

Ce jeudi après-midi, selon les estimations, **près de 2 000 personnes manifestent à Mont-de-Marsan** contre la politique du gouvernement et les réformes qui concernent, notamment, les cheminots, fonctionnaires, personnels de santé et de l'Education nationale.

À l'appel de l'intersyndicale formée par Solidaires, CFTC, CGT, FO, FSU Unsa et le syndicat lycéen UNLSD.

Ci-contre la manifestation réussie de Biscarrosse, exceptionnelle et très rare un tel événement dans une telle ville.

33 / SUD OUEST : Les professeurs du lycée pro Cousteau, en grève le jeudi 22 mars, se sont rassemblés devant l'établissement avant de partir manifester à Bordeaux.

Répondant à l'appel du mouvement national dans la fonction publique, selon les représentants syndicaux, plus de la moitié des professeurs du lycée professionnel Cousteau à Saint-André-de-Cubzac, soit 25 sur 45, étaient en grève, hier, ainsi qu'une dizaine de leurs collègues du lycée général. Dès 8 heures du matin, ils se sont rassemblés en face de l'entrée de l'établissement, en attendant de se rendre à Bordeaux en fin de matinée pour participer à la manifestation générale prévue l'après-midi.

« Nous voulons marquer ainsi notre désaccord avec les récentes mesures annoncées, et en particulier certaines concernant la réforme de l'apprentissage, précise Viviane Girard, représentante locale du Syndicat national unitaire de l'enseignement professionnel (Snuep-FSU), car nous craignons à terme une disparition des lycées professionnels. »



64 / Les manifestants étaient entre 3900 à 4500 à défiler ce jeudi matin à Pau. Enseignants, cheminots, personnels des Ehpad, étudiants... entendent mener un "combat commun pour l'intérêt général".

Sept syndicats (sur neuf) de la fonction publique se sont mobilisés ce jeudi matin (CGT, FO, FSU, CFTC, Solidaires, FA-FP et CFE-CGC) pour réclamer notamment une hausse de leur pouvoir d'achat.



24 / Ils étaient nombreux, dans les rues de Périgueux (Dordogne) ce jeudi matin. Cheminots, enseignants, infirmières, lycéens, syndicalistes, fonctionnaires territoriaux, retraités, etc., ont défilé derrière les banderoles de **sept organisations syndicales**.

Le nouveau management public !

C'est sur ce thème au cœur de toutes les problématiques du service public que le SNES 47 organisait un stage syndical à Agen le 16 mars. Il était animé par Evelyne Rognon présidente de l'Institut de la FSU et deux chefs d'établissement Eric Mansancal et Hugues Poirier du SNUPDEN-FSU. 90 collègues y participaient. Quelques idées fortes à retenir :

- ce concept de management est né dans les années 70. Il nie toute différence de nature entre gestion publique et gestion privée. Et il met en avant les méthodes de management du secteur privé, soi-disant supérieures. A partir de là, le secteur public est toujours jugé excessivement bureaucratique, non innovant, coûteux... C'est pourquoi nos chefs d'établissement sont incités à devenir des managers dont le but principal est de rechercher toutes les économies possibles afin d'être le plus « rentable » possible.

- ce concept est une véritable stratégie. Il faut occuper notre cerveau en permanence par de multiples tâches professionnelles, des réunions à répétition, des projets à définir, des boîtes mails surchargées... Submergés, l'individu (il en oublie le collectif) n'a ni le temps ni même la force de réagir. Formaté à longueur de journée, il culpabilise s'il n'atteint pas les objectifs qu'on lui a assignés, d'autant plus que ses promotions peuvent intégrer une part de mérite. S'il traverse une période un peu plus difficile, il a tous les risques de perdre pied.

- dans ce contexte, « l'élève au cœur du système éducatif » n'est qu'un lointain souvenir. Depuis Sarkozy, les chefs d'établissement reçoivent des lettres de mission dont les maîtres mots sont rentabilité et économies. L'enseignement professionnel public est en première ligne pour le savoir. Et avec la prime de 6000 euros tous les 3 ans pour ceux qui rendent d'excellents services, la concurrence bat son plein entre les directions d'établissements voisins. Mais cette prime reste un leurre car la moyenne des primes perçues est de 2000 euros sur les 3 ans...

Jackie Viel

Mouvement Intra

➔ La fiche de suivi à nous retourner avec la confirmation de mutation.

➔ N'hésitez pas à apporter les modifications en rouge sur la confirmation de participation au mouvement intra.

Mouvement des agents contractuels

➔ Fermeture du [serveur LILMAC](#) : 3 avril à 12h.

➔ Vous trouverez sur notre [Espace Non Titulaires](#) la circulaire académique et ses annexes.

➔ L'accusé de réception de l'administration sera transmis à votre établissement à partir du 4 avril, il devra être complété et éventuellement modifié à l'encre rouge, puis daté, signé et accompagné des justificatifs.

➔ Comme chaque année, nos représentants à la CCPA (Commission consultative paritaire académique) sont mobilisés pour défendre votre dossier. La fiche de barème et de suivi ([Espace Non Titulaires](#)) à nous retourner avec une copie de l'accusé de réception.

Examens réservés 2018 : Résultats catastrophiques !

Sur 695 postes ouverts, seulement 211 ont été pourvus, laissant 7 postes sur 10 vacants. L'échec de ce dispositif Sauvadet est donc cuisant !

Pour le SNUEP-FSU, les conditions trop restrictives d'accès à ce dispositif ont écarté un nombre important de contractuel-les de ce dispositif. Il faut ajouter à cela un accompagnement bien souvent insuffisant des candidat-es dans la préparation de ce concours.

Plutôt que de chercher les causes de cette crise de recrutement profonde et durable, nul doute que le gouvernement va y voir **un levier pour réduire le nombre de postes dans l'enseignement professionnel public**, déjà amputé cette année de 430 postes aux différents concours !

Sections options	Postes	Admis
Arts appliqués (design)	50	13
Arts du bois	4	1
Arts du feu	2	0
Arts du métal	6	3
Bâtiment option peinture - revêtements	26	4
Bâtiment option tailleur de pierre	2	2
Coiffure	6	6
Conducteurs routiers	3	0
Économie et gestion option commerce et vente	75	22
Économie et gestion option gestion et administration	28	3
Économie et gestion option transport logistique	6	2
Entretien des articles textiles	4	1
Fleuriste	5	4
Génie civil option construction et économie	5	0
Génie civil option construction et réalisation des ouvrages	25	5
Génie civil, option topographie	5	2
Génie électrique option électrotechnique et énergie	15	4
Génie industriel option bois	35	8
Génie industriel option construction et réparation en carrosserie	6	1
Génie industriel option structures métalliques	15	1
Génie mécanique option construction	5	5
Génie mécanique option maintenance des machines agricoles, engins	25	5
Hôtellerie - restauration option organisation et production culinaire	16	5
Hôtellerie - restauration option services et commercialisation	11	9
Langues vivantes - lettres : allemand - lettres	3	1
Langues vivantes - lettres : anglais - lettres	40	11
Langues vivantes - lettres : espagnol - lettres	31	8
Lettres - histoire et géographie	70	21
Mathématiques - sciences physiques et chimiques	65	11
Métiers de l'alimentation option pâtisserie	8	6
Prothèse dentaire	2	1
Sciences et techniques médico-sociales	37	13
Tapiserie, garniture - décor	2	2
Sections diverses : coordination pédagogique et ingénierie de formation	21	21
Sections diverses : horticulture	25	7
Sections diverses : prévention et sécurité	10	2
Sections diverses : verre et céramique	1	1
Total	695	211

Résultats définitifs des Bac : Session 2017

Evolution du nombre des candidats

732 700 candidat-es, 643 800 bachelier-ères.

Hausse générale des candidat-es (+17 500) mais c'est surtout en série générale (+15 100) et en série technologique (+2 600).

Le Bac pro : - 287 candidat-es, - 1 600 candidat-es entre 2015 et 2017.

La baisse porte surtout sur les candidat-es apprentissage et formation continue : de 13 % de candidat-es au bac pro en 2015 à 11,7 % en 2017

Proportion de bacheliers dans une génération :

- + 0,3 pt à 79,1 %.
- **28,4 %** des bachelier-ères sont des bachelier-ères professionnel-les.
- 22% de la génération a un Bac Pro (-0,6%)

Candidat-es au bac pro :

- 217 754 ; 43,2 % de filles (-0,4%) (48 % en techno, 55,9 % en générale)
- 46,1 % dans le secteur de la production dont 14,5% de filles
- 53,9 % dans le secteur des services dont 67,8 % de filles

Bachelier-ères professionnel-les : 177 570

- 44,8 % dans le secteur de la production : 79 467
- 55,2 % dans le secteur des services : 98 103

Taux de réussite : 81,5 %

- -1 pt/ 2016 ; +1pt /2015 (rappels : 2010 : 86,5 % ; 2011 : 84 %)
- Production : 79,2 % ; 83,7 % de réussite chez les filles, 78,5 % chez les garçons
- Services : 83,5 % ; 85,3 % chez les filles, 79,6 % chez les garçons
- Meilleurs résultats en Services, en dehors du sexe.
- Toujours meilleure réussite chez les filles.
- **Le taux de réussite est inférieur d'environ 9 points aux autres séries** (90,6 en général et 90,4 % en techno).
- Taux de réussite au 1^{er} groupe : 74,6 %

7 sections avec la moitié des candidat-es :

- Dans le domaine de la production : « électrotechnique, énergie, équipements communicants » et « systèmes électroniques et numériques »
- Dans le secteur des services : « gestion-administration », « commerce », « assp structure », « services aux personnes et aux territoires » et « arcu »

La probabilité d'accéder au bac pour les jeunes de 6ème repose surtout sur la voie scolaire, très peu par le voie de l'apprentissage. La voie pro est à la baisse dans la plupart des académies.

L'épreuve facultative de mobilité (permettant à un-e candidat-e de la voie pro de faire un stage à l'étranger) est en constante progression : 6 000 candidat-es en 2017.

3,5 % des candidat-es de la voie pro sont en section euro.

Promotion à la hors classe 2018

La note de service concernant la campagne de promotion 2018 à la hors classe précise que « La carrière des agents a désormais vocation à **se dérouler sur au moins deux grades**, à un rythme plus ou moins rapide, sauf, dans des cas exceptionnels, opposition motivée (par le recteur) ».

Les critères retenus sont le nombre d'années de présence de l'agent dans la plage d'appel statutaire à la hors classe et sur l'appréciation de la valeur professionnelle issue du troisième rendez-vous de carrière de l'agent. A titre transitoire pour la campagne 2018, à défaut pour les agents éligibles de bénéficier d'une appréciation issue du troisième rendez-vous de carrière, le recteur formulera une appréciation sur leur valeur professionnelle en se fondant principalement sur les notes, attribuées au 31 août 2016 (ou 31 août 2017 pour les situations particulières), et sur les avis des corps d'inspection, des chefs d'établissement ou des autorités auprès desquelles ils sont affectés. L'appréciation portée cette année sera conservée pour les campagnes de promotion ultérieures si l'agent n'est pas promu au titre de la présente campagne.

Conditions d'éligibilité

- Etre, au 31 août 2018, dans le neuvième échelon de la classe normale avec 2 ans d'ancienneté au minimum.
- Etre en activité, dans le second degré (y compris stagiaire dans un autre corps) ou dans l'enseignement supérieur, mis à disposition d'un autre organisme ou d'une autre administration ou en position de détachement.
- Les enseignants en congé parental à la date d'observation ne sont pas promouvables.
- Les agents en situation particulière (congé de longue maladie, en poste adapté de courte durée etc.) qui remplissent les conditions sont promouvables et doivent être examinés au même titre que les autres personnels.

Les avis

Les avis sont formulés par le chef d'établissement et l'inspecteur. Ils sont consultables sur I-Prof. Ces avis se déclinent en trois degrés : Très satisfaisant, Satisfaisant, A consolider. Chaque évaluateur ne peut formuler qu'un maximum de 20 % d'avis très satisfaisant.

Appréciation des recteurs

A partir de la notation et des avis, le recteur formule une appréciation littérale correspondant à l'un de ces 4 degrés : Excellent, Très satisfaisant, Satisfaisant, A consolider. Chaque recteur devra contingenter le nombre d'appréciations « Excellent » et « Très satisfaisant ». L'opposition à la promotion à la hors-classe peut être formulée de manière exceptionnelle et n'est valable que pour cette campagne. Elle doit être accompagnée d'un rapport motivé qui est communiqué au personnel concerné. L'avis de la CAP est alors recueilli.

Barème

Un barème national est fourni mais il n'a qu'une valeur indicative. Valeur professionnelle : Excellent : 145 points ; Très satisfaisant : 125 points ; Satisfaisant : 105 points ; A consolider : 95 points

Tableau des points d'ancienneté : Circulaire nationale sur notre [Espace Gérer sa carrière](#).

Malgré les points positifs du nouveau accès à la hors-classe, il reste insuffisant par rapport à nos mandats.

Le préambule rappelle le déroulé de carrière sur au moins deux grades. Le barème est national, ce qui évite des disparités d'accès entre académies.

Concernant le poids de l'avis du recteur par rapport à l'ancienneté, le SNUEP a demandé, avec les syndicats de la FSU, qu'il soit réduit, notamment pour les avis Excellent et très satisfaisant. En parallèle il a demandé un décalage du + 20 points dès l'entrée dans le 11^{ème} échelon. Le ministère est resté sur cette version où un-e nouvel-le entrant-e dans la plage d'appel avec un avis Excellent a un barème inférieur à un-e agent-e au 11^{ème} échelon !